

Date de convocation :  
24 février 2023

**Séance du 3 mars 2023**

**Président : M. Xavier ODO**

**Secrétaire(s) : Mme Victoria MARI.**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 22

**Présents : Mmes – MM. :**

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Florian CAMEL, Roland DÉCOMBE, Jérôme BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

**Ont donné procuration : Mmes – MM. :**

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Djamel MESAI-MOHAMMED à Hervé NOUZET, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Théo VIGNON à Najoua AYACHE, Pia BOIZET à Roland DÉCOMBE, Arnaud DEROUBAIX à Victoria MARI

**EXERCICE 2023 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOCIALES, SOLIDAIRES, ET ÉDUCATIVES**

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2023, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2023.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2023 pour les montants suivants :

Associations sociales, solidaires et éducatives	Montant 2023 attribué
Le Mas (intervenant social au CSP de Givors)	3 600,00 €
Centre Socioculturel L'Agora	559 000,00 €
Comité de Jumelage	7 860,00 €
FNACA	600,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	300,00 €
Jeunes sapeurs pompiers	700,00 €
Maison de garde médicale	2 000,00 €
Collège Malfroy (section activités sportives)	1 000,00 €
FAJ - Fond d'Aide aux Jeunes	2 000,00 €

A l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Xavier ODO



La Secrétaire,  
Victoria MARI.